

DIRECTION

00001

d'ASIE - OCÉANIE

Série **32** Sous-série **25** Dossier **2.** S/d. **Janv 1956.**
Du ~~Dec~~ 19 ~~60~~
Au ~~Nov~~ 19 ~~65~~
Dec 59.

VIETNAM SUD.

Questions administrative et contentieuses

Français au Sud-Vietnam (Biens et personnes)

Reference 1801.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Affaires Politiques

00002

25-2

Vietnam Ind

□- □ □ □- □

RESSORTISSANTS FRANCAIS IMMATRICULES

ET RESIDANT AU VIETNAM

au 20 décembre 1955

Métropolitains	8.115
Burasiens	8.381
Français d'origine vietnamienne	7.340
Français d'origine cambodgienne et laotienne	17
Etrangers naturalisés	670
Africains du Nord	60
Originaires du Département d'Outre-Mer	230
Originaires des Territoires d'Outre- Mer	341
Français de l'Inde	1.953

TOTAL 27.107

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

CHIFFREMENT

32-23-4-1
E
32-23-4
TÉLÉGRAMME AU DÉPART

relations avec les Etats Associés

00015

Affaires Politiques

PARIS, le 3 Février 1956 - 16 H.

URGENT

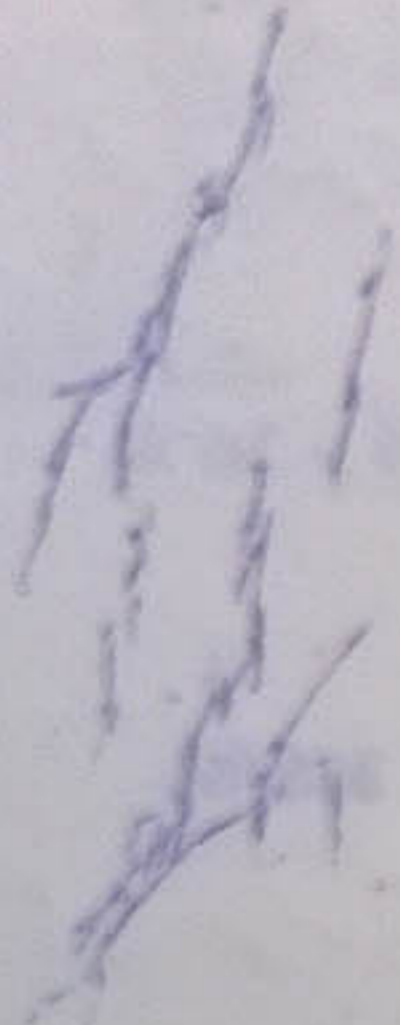
DESTINATAIRE : AMBASSADEX SAIGON 363/64

Je me réfère à votre lettre n° 116 du 16 Janvier.

Je partage votre sentiment quant à l'opportunité de délier de l'obligation morale qu'ils se reconnaissent de conserver la nationalité française nos ressortissants d'origine asiatique qui hésitent à user de la faculté d'option pour la nationalité vietnamienne qui leur est ouverte jusqu'au 16 Février.

Fréquemment approchés eux-mêmes à ce sujet, les Services du Département se sont employés à apaiser les scrupules des intéressés, soucieux de ne pas paraître renier leur fidélité à la cause française, et leur ont fait savoir que leur option éventuelle pour la nationalité vietnamienne n'impliquerait pas prescription des titres que la plupart d'entre eux se sont acquis à la sollicitude du Gouvernement français.

Les intéressés ne doivent pas douter du bon vouloir avec lequel, si les circonstances s'y prêtaient, les Autorités françaises étudieraient des possibilités de réintégration./.



CHRISTIAN PINEAU

juillet 1958 1

32-40-2

Les français d'Indochine

00062

Que deviennent les français d'Indochine, les colons venus de la Métropole il y a une ou deux générations, les eurasiens les vietnamiens qui ont pris la nationalité française par amour et respect de notre culture et de notre civilisation?

En leur nom, puisque depuis un an je me suis consacré au sort des réfugiés, je peux affirmer qu'ils n'ont pas l'intention d'abandonner le Viet Nam, leur seconde patrie, malgré l'antagonisme de plus en plus virulent de Diem et en dépit de l'incertitude dans laquelle la Métropole les laisse. En un mot ~~EE~~ ils ne veulent pas "décrocher" mais assurer pour leur femme et leurs enfants un havre de paix en terre française. Que de questions se posent et restent sans réponse:

- Sécurité des familles après le départ du corps expéditionnaire.

- Education de la jeunesse (les places seront prises d'assaut dans les rares établissements français qui resteront, à moins qu'on ne les envoie dans les universités américaines)

Ce qu'il faut éviter à tout prix c'est un exode comparable à celui des français du Tonkin vers le Sud, une réimplantation forcée dans le désordre et l'incohérence. Dans les circonstances actuelles, la France ne peut se permettre de prendre en charge des exilés qui deviendront des parias comme ceux du camp de

Noyant près de Moulins. Cependant elle ne peut non plus abandonner ses ressortissants dont la fidélité a résisté à toutes les épreuves.

00063

I Une Solution

Une Association privée, qui, en Organisme pilote, déblaiera la route et préparera l'Avenir

Mon but est de créer une "Amicale, Coopérative des Français d'Indochine" permettant la construction de cités inspirées de précédentes réalisations (Cité du type castor, cité de la Belle Saint Cloud) mais dont l'édification tiendra compte, dans une conception souple et originale, des besoins et des modes de vie propres aux futurs occupants. Cet effort sera l'objet d'études et permettra d'éviter un trop grand dépaysement. Deux critères essentiels président à l'édification de ces cités:

↳ Chaque famille est propriétaire de sa maison

↳ Les conditions de vie et d'installation spécialement conçues pour profiter du soleil et de la verdure.

II Raisons de cette Coopérative

Il est important que les français d'Indochine qui ^à ont souffrir de ce brusque exil puissent ^{être eux} chez "en famille". Le choix de la région d'implantation leur appartiendra en raison de leurs possibilités de travail, du voisinage de leurs parents métropolitains.

Une cité pourra s'édifier dès que le quota minimum de familles sera atteint (10 familles pour un lotissement)

Cette Amicale Coopérative aura une qualité morale et une caution

11
3

auprès des pouvoirs publics. Les frais relatifs à la construction seront pris en considération (terrain, viabilité) pour le calcul du prêt dans une limite de 20

La constitution des dossiers, les démarches, l'obtention des crédits seront facilités puisqu'ils seront faits non pas par le particulier mais par une société

Cette Amicale Coopérative sera constituée au début comme suit: 00004

Le Président

Le Président-Adjoint-Trésorier

Deux secrétaires

Sièges de l'Amicale:

Paris; Siège Central

VietNam : Les amicales des français d'Indochine
Cambodge diffuseront les dépliants, recueilleront les adhésions, les feront parvenir au siège central à titre collectif ou privé.
Laos

1°) Une fois le nombre de demandes évalué ~~et étudiés~~, selon leurs intentions et leurs possibilités, l'Amicale par un acte notarié prendra un caractère légal de coopérative

2°) L'Achat des terrains et les demandes concernant la construction s'effectueront par voie normale suivant le nombre de familles réparti par cité (minimum étant 10).

III Conditions de Réussite

Cette amicale pour réussir doit réunir trois conditions indispensables

00065

- A) Parrainage de l'Etat ent
- B) Subvention immédiate pour le démarrage :
 - (Mise au point et frais d'impression des dépliant, et service d'information pour les intéressés tes
 - Location d'un local avec téléphone 1-
 - Secrétaires re
 - Frais de notaire :
 - Voyages.)
- C) Autorisation du transfert des sommes des adhérents exigées pour la construction. -

Huan

ut
-
*